

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD Mercredi 26 août 2026

À l'occasion de la « Journée de la terre » lors de la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD), les participants se sont réunis dans la matinée pour le dialogue ministériel sur les pâturages et les éleveurs. Par ailleurs, les groupes de contact du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC), du Comité de la science et de la technologie (CST) et de la Grande commission (GC) ont été suspendus à la demande d'un groupe de Parties, mais ont repris leurs travaux après le déjeuner. La plénière de la COP a également pu ouvrir le point de l'ordre du jour, jusqu'alors bloqué, concernant le Groupe de travail intergouvernemental (GTI) sur le futur cadre stratégique (FCS). Dans l'après-midi, une séance du Caucus sur l'égalité des sexes s'est également tenue. Les négociations au sein des groupes de contact se sont poursuivies jusque dans la soirée.

Segment spécial de haut niveau

Dialogue ministériel sur la restauration des pâturages et le bien-être des communautés pastorales : la présidente de la COP 17, Batmunkh Battsetseg, a ouvert le dialogue en soulignant que l'Année internationale des pâturages et des populations pastorales offre l'occasion de placer la gestion durable des pâturages au premier plan de l'agenda international. Elle a appelé à des politiques et des institutions plus solides, à un suivi amélioré, à un meilleur accès au financement durable et à une coopération plus étroite entre les parties prenantes.

Inger Andersen, directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement, a souligné l'importance des pâturages pour la sécurité alimentaire et hydrique, la conservation de la biodiversité et la résilience face au changement climatique. Elle a mis en avant trois domaines d'action clés : promouvoir un pastoralisme bien géré ; évoluer vers une gouvernance intégrée et inclusive des pâturages ; et orienter les financements vers la gestion responsable, la résilience et la durabilité.

Beth Bechdol, directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a appelé à une action proactive pour renforcer la résilience des pâturages et des éleveurs, améliorer la gouvernance et l'aménagement du territoire, et offrir des opportunités économiques aux éleveurs, en particulier aux femmes.

Au cours des interventions, plusieurs Parties ont décrit les efforts déployés pour soutenir les éleveurs et restaurer les pâturages. Elles ont également mis en évidence les liens entre les pâturages et le pastoralisme d'une part, et la sécurité alimentaire et hydrique, les moyens de subsistance ruraux, la conservation de la biodiversité, la résilience climatique et les identités culturelles d'autre part.

La MONGOLIE a insisté sur la nécessité de combiner les savoirs traditionnels avec la science, la technologie et les systèmes de surveillance modernes. Le LESOTHO et le SOUDAN ont souligné que les pâturages sont des paysages productifs et non des terres marginales. La NAMIBIE, le COSTA RICA, l'ISLANDE, ainsi que le BHOUTAN et d'autres pays, ont noté que les communautés pastorales sont les gardiennes de la terre, ainsi que les détentrices de droits et de savoirs, et qu'elles doivent être placées au centre de la prise de décision.

Le BANGLADESH et la MAURITANIE ont insisté sur le renforcement des chaînes de valeur de l'élevage ; la FRANCE a mis en avant ses labels d'excellence pour la viande, les produits laitiers et la laine afin d'enrayer l'exode rural des

zones dépourvues d'opportunités économiques. La NAMIBIE, le PAKISTAN, les FIDJI et le TADJIKISTAN ont appelé à des financements et des investissements prévisibles et accessibles en faveur de la durabilité des pâturages.

Les FIDJI et le CAMEROUN ont mis l'accent sur la coopération régionale et les partenariats. Le NIGERIA a présenté son plan national visant à passer à une production animale sédentaire afin d'accroître la productivité, d'améliorer la lutte contre les maladies et de renforcer la gestion des animaux.

L'UGANDA a appelé à une gouvernance inclusive garantissant les droits fonciers, attirant les investissements et améliorant les moyens de subsistance des éleveurs, l'UE ayant insisté sur le renforcement des droits fonciers des femmes. Le SÉNÉGAL a souligné qu'investir dans les pâturages est économiquement viable, efficace sur le plan environnemental et socialement équitable. L'ESWATINI et l'IRAK ont appelé à la mobilisation de ressources techniques et financières pour la restauration des pâturages et à une coopération renforcée en matière d'échange de connaissances.

Le TCHAD a appelé à sécuriser les couloirs de transhumance, à protéger les sources d'eau et, avec la GUINÉE EQUATORIALE, à placer les femmes et les jeunes au cœur de l'action. Le MALI a souligné que la restauration des pâturages constitue un investissement dans les économies rurales, la résilience et la paix.

La TURQUIE et la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ont noté que la gestion durable des pâturages ne peut réussir qu'à travers une approche centrée sur les personnes.

L'IRAN a appelé à lier la gestion des pâturages aux objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres. La CHINE a insisté sur la nécessité de placer les pâturages au cœur des priorités nationales, de promouvoir l'innovation technologique pour la restauration des pâturages et de mettre en place des subventions pour protéger les éleveurs et les pâturages.

Le KAZAKHSTAN a attiré l'attention sur son principe de pâturages publics, selon lequel les terres ne peuvent être privatisées. Le MEXIQUE a mis l'accent sur des solutions adaptées aux capacités, aux priorités et aux régimes fonciers nationaux.

L'ARABIE SAOUDITE a rappelé la [décision 29/COP.16](#) sur les pâturages et les éleveurs, qui met en avant des approches inclusives, communautaires et participatives.

La société civile et les organisations internationales ont également appelé à : reconnaître la mobilité comme une stratégie d'adaptation nécessaire ; garantir les droits fonciers coutumiers ; respecter le consentement libre, préalable et éclairé ainsi que les droits des peuples autochtones ; et adhérer aux Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers.

Séance plénière

Adoption de l'ordre du jour : La Présidente de la COP 17, Battsetseg, a présenté le [point de l'ordre du jour précédemment bloqué concernant le Groupe de travail intergouvernemental sur les forêts et la sécurité alimentaire](#) (point 3 de l'ordre du jour). Ce point a été renvoyé à la GC.

Grande Commission

Rapport final du GTI-FCS : Le président de la GC, Khalid Cherki, a présenté les documents ([ICCD/CRIC\(23\)/4, Add.1](#) et [ICCD/COP\(17\)/2](#)). La GC a décidé de renvoyer ce point de l'ordre du jour au groupe de contact chargé des questions diverses.

Caucus sur l'égalité des genres

La présidente de la COP 17, Battsetseg, a ouvert la séance et expliqué qu'elle serait axée sur le renforcement du rôle des femmes éleveuses en tant que gardiennes essentielles des pâturages, de la biodiversité et de la résilience des moyens de subsistance ruraux. Elle a souligné que les considérations de

genre devaient rester intégrées dans la restauration des terres, la résilience face à la sécheresse et le développement durable.

La présidente de la séance, Tarja Halonen, ancienne présidente de la Finlande, a appelé à : la reconnaissance des compétences et des connaissances des femmes concernant les écosystèmes locaux et la gestion du bétail ; de véritables opportunités pour que les femmes tirent profit de leur travail et de leurs connaissances ; et une représentation accrue des femmes à tous les niveaux de prise de décision.

Ana Paula Chantre Luna de Carvalho Pereira, ministre de l'Environnement de l'Angola, a mis en garde contre le risque de ne considérer les femmes que comme des victimes, soulignant qu'elles devaient au contraire être perçues comme faisant partie intégrante des solutions et du processus décisionnel.

Alicia Jaramillo Cabo, vice-ministre de l'Environnement et des Affaires côtières et marines de l'Equateur, a déclaré que l'autonomisation des femmes constituait l'investissement le plus judicieux en faveur de la durabilité mondiale et a appelé à la mise en place de mesures concrètes visant à renforcer le financement, les droits fonciers et les partenariats.

Yasmine Fouad, secrétaire exécutive de la CNULCD, a souligné le rôle des femmes en tant que gardiennes des pâturages et de la culture, ainsi que la nécessité de faire avancer le Plan d'action pour l'égalité des genres de la CNULCD.

Ása Regnér, directrice générale adjointe de l'UNESCO, a noté que les organisations de femmes souffraient plus que jamais d'un manque de financement et a appelé à une augmentation des ressources.

Chimguundari Navaan-Yunden, conseillère en matière de sécurité nationale et de politique étrangère auprès du Premier ministre de Mongolie, a notamment fait remarquer que les politiques de genre restent dissociées des budgets nationaux et a appelé à l'institutionnalisation d'une budgétisation axée sur les résultats.

Ibrahim Thiaw, ancien secrétaire exécutif de la CNULCD, a brossé le portrait d'une femme pastorale allant chercher de l'eau au Sahel et a déploré que ces femmes soient souvent exclues de l'éducation et des processus décisionnels.

Deux tables rondes ont suivi. La première table ronde a porté sur la [Déclaration de Katmandou](#). Les intervenantes ont souligné qu'il s'agissait du résultat d'un processus mondial mené par des femmes, de leur voix politique et collective, et d'une source d'inspiration pour une feuille de route concrète visant à préserver les pâturages. Elles ont appelé les décideurs politiques à placer les femmes éleveuses au cœur des prises de décision, à mettre en place des programmes de surveillance des pâturages combinant observations locales et télédétection, et à garantir un financement climatique souple.

La deuxième table ronde a réuni des novatrices issues de différentes régions. Les intervenantes ont souligné que les femmes sont à l'avant-garde du changement en restaurant les écosystèmes, en concevant et en mettant en œuvre des solutions locales, et en innovant collectivement. Elles ont appelé à l'intégration des plans d'action communautaires dans les politiques locales et nationales, à la mise en place de mécanismes de financement directs et flexibles pour les pastorales autochtones dirigées par des femmes, à la garantie des droits fonciers des femmes, et à l'articulation de l'action locale avec les engagements mondiaux.

Lors des interventions en salle, l'UE a salué le « Gender Caucus » comme une plateforme essentielle pour identifier les obstacles posés à l'égalité des genres. Le ZIMBABWE a appelé à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les initiatives relatives aux pâturages. Le CANADA a souligné que l'égalité des genres est essentielle à la paix, à la prospérité et au développement durable, et a exprimé son inquiétude face aux tentatives de recul des droits des femmes et des filles. L'ESPAGNE et le BENIN ont insisté sur la participation effective des femmes aux processus décisionnels, tandis que l'ESWATINI et le SOUDAN ont également appelé à un meilleur accès des femmes à la terre, au financement et à la technologie. L'Australie a souligné la nécessité de soutenir des actions tenant compte de la dimension de genre pour une mise en œuvre réussie du programme de travail de la CNULCD. ONU FEMMES a souligné que le nouveau cadre stratégique doit refléter les réalités des femmes. La SOCIÉTÉ CIVILE a déploré la baisse du budget de la CNULCD alloué à l'égalité des genres, tandis que les PEUPLES AUTOCHTONES ont regretté la suppression du point 8(a) de l'ordre du jour et ont exhorté la COP 17 à placer les femmes et les filles autochtones au cœur de la restauration des terres.

Groupe de contact

Au cours des négociations de la matinée, un groupe de pays a demandé leur suspension. À l'issue de consultations avec la présidence de la COP, les discussions ont repris après le déjeuner.

GC : Le groupe de contact sur les questions diverses a repris l'examen du thème du **régime foncier**, achevant ainsi la deuxième lecture. De longues discussions ont suivi, *notamment sur* la question de savoir si les efforts des Parties pour collecter, analyser

et diffuser des données fiables sur le régime foncier devaient être « conformes aux lois, priorités, besoins et circonstances nationaux ». Les Parties ont également eu du mal à trouver un terrain d'entente sur la question de savoir si ces données devaient être ventilées par genre, âge, race et appartenance ethnique, les préférences allant de certaines de ces spécificités à toutes, voire aucune.

Concernant le **rapport final du Groupe de travail intergouvernemental sur les futurs cadres stratégiques (GTI-FCS)**, les Parties ont demandé un délai pour examiner le texte présenté par la Présidence à l'issue de « consultations délicates ».

Les Parties ont ensuite abordé la question de l'**engagement du secteur privé**. Les délégués ont convenu de supprimer toute référence aux coûts et aux pertes liés à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse (DLDD). À l'issue d'un long débat sur les modalités de cet engagement, les Parties se sont mises d'accord sur un texte général visant à promouvoir, le cas échéant, la participation et l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la Convention. Les négociations se sont poursuivies.

CRIC : Le groupe de contact s'est brièvement réuni pour aborder la **mobilisation des ressources et des flux financiers ainsi que les questions relatives à l'objectif de développement durable (ODD) 15.3** avant que les discussions ne soient suspendues.

Lorsque les discussions ont repris, les Parties se sont penchées sur le **programme de travail de la CRIC 25**. Concernant un paragraphe opérationnel énumérant les points de l'ordre du jour, une Partie a demandé la suppression d'un segment spécial consacré au Caucus sur l'égalité des genres, tandis que plusieurs autres Parties ont souhaité son maintien. Deux Parties ont suggéré que ce segment spécial fasse « partie de l'ordre du jour officiel, mais qu'il se déroule en parallèle avec d'autres discussions de fond ». Plusieurs Parties ont demandé l'inclusion d'un autre point portant sur l'efficacité et l'efficience des procédures et processus de la COP et des organes subsidiaires. Une Partie a exprimé ses réserves, tandis que d'autres ont demandé sa suppression.

CST : Les discussions se sont poursuivies sur le **programme de travail de l'ISP pour la période quadriennale 2027-2030**, les Parties procédant à un échange de vues sur les « rapports thématiques pertinents », « lorsqu'ils sont disponibles et appropriés », qui doivent être présentés parallèlement à la quatrième édition du Global Land Outlook. Le Secrétariat a également présenté un aperçu d'un tableau révisé sur les objectifs et les résultats attendus de l'ISP dans le cadre du programme de travail.

Les Parties ont débattu des implications liées au choix de présenter les progrès réalisés dans le cadre des travaux de l'ISP sous la forme d'un rapport de synthèse ou d'un document d'information, le Secrétariat soulignant que le premier serait soumis à des négociations entre les Parties, contrairement au second. Plusieurs Parties se sont déclarées favorables à un document d'information, tandis qu'une Partie, soutenue par une autre, a suggéré la présentation d'un rapport d'étape fournissant un résumé des travaux achevés et de ceux restant à réaliser.

Le Secrétariat a également présenté des paragraphes révisés portant, entre autres, sur l'élaboration d'une stratégie assortie d'un calendrier précis visant à accroître la mobilisation de fonds sur la base de l'évaluation des besoins financiers afin d'aider les Parties à mettre en œuvre la Convention. Certaines Parties ont exprimé leur appui à ce paragraphe, tandis que d'autres ont émis des réserves.

Les Parties ont ensuite entamé la première lecture d'un projet de décision sur la **prévention, la réduction et l'inversion de la dégradation des terres et des sols agricoles**. Les discussions se sont poursuivies.

Dans les couloirs

« C'est une initiative sans précédent », a déclaré un délégué à un autre, « c'est une COP sans précédent ! » Les tensions qui couvaient depuis un certain temps au sujet des points de l'ordre du jour bloqués et des lignes rouges des Parties ont atteint leur paroxysme mercredi matin lorsqu'un groupe de Parties a demandé la suspension de toutes les négociations au sein des groupes de contact. Si cette initiative en a laissé plus d'un bouché bée, les délégués ont pu se ressaisir lorsque les négociations ont soudainement repris après une pause déjeuner tendue.

Il n'a toutefois pas fallu longtemps pour que les visages se crispent à nouveau, cette fois en fronçant les sourcils, car l'écart entre les positions des Parties restait manifeste dans toutes les salles de négociation. Les consultations de haut niveau se poursuivent pour traiter ces questions transversales. « Il y a tellement de consultations non officielles en cours qu'il est difficile d'en garder le fil », a fait remarquer un délégué. Un autre a exprimé l'espoir de voir une « accélération progressive » sur certains points et a noté qu'une fois l'accord trouvé sur les formulations litigieuses, « les pièces pourraient bien se mettre bien en place ».